

**Nouveau carrefour giratoire à l'intersection
du boulevard Jeanne-d'Arc et des
promenades Fortune et Vineyard,
accompagnant l'infrastructure de la zone
d'arrêt d'autobus**

**Séance d'information publique
29 avril 2024**



Bienvenue

La Ville d'Ottawa prévoit de construire un carrefour giratoire à l'intersection du boulevard Jeanne-d'Arc, de la promenade Fortune et de la promenade Vineyard. Les travaux prévus consistent à reconstruire entièrement l'infrastructure routière dans la zone du carrefour giratoire proposé, et à aménager de nouveaux sentiers polyvalents et une zone d'arrêt pour les autobus sur le boulevard Jeanne-d'Arc, au sud du carrefour giratoire.

L'objectif de cette séance d'information publique est de présenter la conception et d'informer les résidents des activités de construction à venir.

Échéancier proposé :

- Période d'appel d'offres : printemps 2024
- Début des travaux : été 2024
- Fin des travaux : été 2025



Contexte – Défi

Lorsque la station Jeanne-d'Arc de l'Étape 2 de l'O-Train sera ouverte, les autobus devront accéder à la station à partir du boulevard Jeanne-d'Arc en direction nord et sud.

Selon les configurations actuelles des routes, cela se traduira par :

- Une augmentation de la circulation d'autobus devant l'école catholique Convent Glen.
- Une augmentation de la circulation d'autobus dans les zones résidentielles.
- Des autobus arrêtés dans des zones résidentielles.
- Une diminution de la fiabilité des services de transport en commun.
- Une augmentation des coûts opérationnels du transport en commun.

Circuit d'autobus actuel en provenance du sud →

Les autobus circulant en direction est à partir de la route 174 tourneront à droite à la bretelle de sortie du boulevard Jeanne-d'Arc et emprunteront la route jaune discontinuée qui comprend le boul. St-Joseph, le boul. d'Orléans et le boul. Jeanne-d'Arc.



Circuit d'autobus actuel requis en direction nord →

Les autobus circulant en direction nord sur le boulevard Jeanne-d'Arc arriveront à la station Jeanne-d'Arc et devront emprunter la route jaune discontinuée, qui comprend la prom. Fortune, le boul. d'Orléans et le boul. Jeanne-d'Arc.



Solution d'infrastructure requise

Un **carrefour giratoire** à l'intersection du boulevard Jeanne-d'Arc, la promenade Vineyard et la promenade Fortune est la solution recommandée.

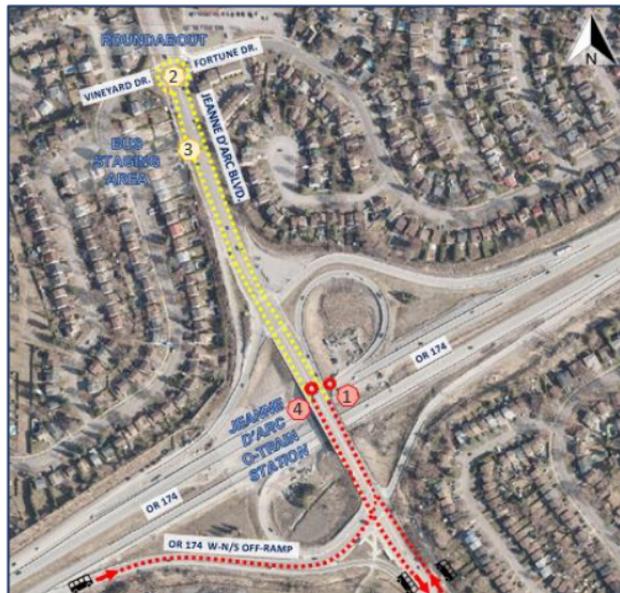
Services d'autobus typiques :

Les autobus circulant en direction est à partir de la route 174 et de Jeanne-d'Arc en provenance du nord arriveront à la station Jeanne-d'Arc.

- 1 Les autobus se rendront à la promenade Fortune/promenade Vineyard et feront demi-tour au carrefour giratoire.
- 2
- 3 Les autobus se rendront ensuite à la zone de rassemblement des autobus.
- 4 Les autobus se rendront de la zone de rassemblement à la station Jeanne-d'Arc pour commencer leur voyage en direction du sud.

Les avantages pour tous les utilisateurs de l'intersection :

- Amélioration de la sécurité pour tous les modes de transport
- Empêche les autobus de circuler devant l'école catholique Convent Glen
- Garde les autobus hors des rues résidentielles
- La baie d'autobus améliore la fiabilité des autobus tout en préservant la fluidité de la circulation locale



Avantages d'un carrefour giratoire par rapport à une intersection

- **Sécurité** : Il a été démontré que les carrefours giratoires réduisent la fréquence et la gravité des collisions par rapport aux intersections dotées de panneaux d'arrêts et de carrefours à feux. Les principaux avantages comprennent la réduction des points de conflit des véhicules, la réduction des distances de traversée des piétons et la réduction de la vitesse des véhicules.
- **Points de conflit** : Les carrefours giratoires présentent moins de points de conflit de véhicules que les intersections typiques. Les conflits de gravité élevée comme les collisions frontales lors d'un virage à gauche et lors d'un virage à droite sont grandement réduits avec les carrefours giratoires.
- **Modération de la circulation** : Les carrefours giratoires exigent des automobilistes qu'ils réduisent leur vitesse à l'entrée du carrefour giratoire et les encouragent à ralentir lorsqu'ils passent de la bretelle d'accès 174 à haute vitesse à un environnement à faible vitesse (promenade Vineyard/promenade Fortune et zone scolaire).
- **Circulation routière** : Les carrefours giratoires fonctionnent souvent avec des délais plus courts et des files de véhicules plus courtes par rapport aux intersections.



Pourquoi un carrefour giratoire à une seule voie?

Un carrefour giratoire à une seule voie est la conception privilégiée par rapport à un carrefour giratoire à plusieurs voies compte tenu des :

- **Vitesses réduites** : Dans des carrefours giratoires à une seule voie, les véhicules circulent à des vitesses réduites par rapport aux carrefours giratoires à plusieurs voies.
- **Distance de traverse plus courte** : Les carrefours giratoires à une seule voie offrent des passages en deux étapes, où les piétons et les cyclistes peuvent traverser une voie à la fois, avec un trafic à sens unique pour chaque étape.
- **Respect accru de l'obligation de céder le passage** : Les automobilistes cèdent le passage aux piétons plus fréquemment à des carrefours giratoires à une seule voie.



Carrefour giratoire à voie simple –
Une voie de circulation à l'intérieur
et à l'approche du carrefour
giratoire

Carrefour giratoire à une seule voie au boulevard Brian Coburn/rue Strasbourg



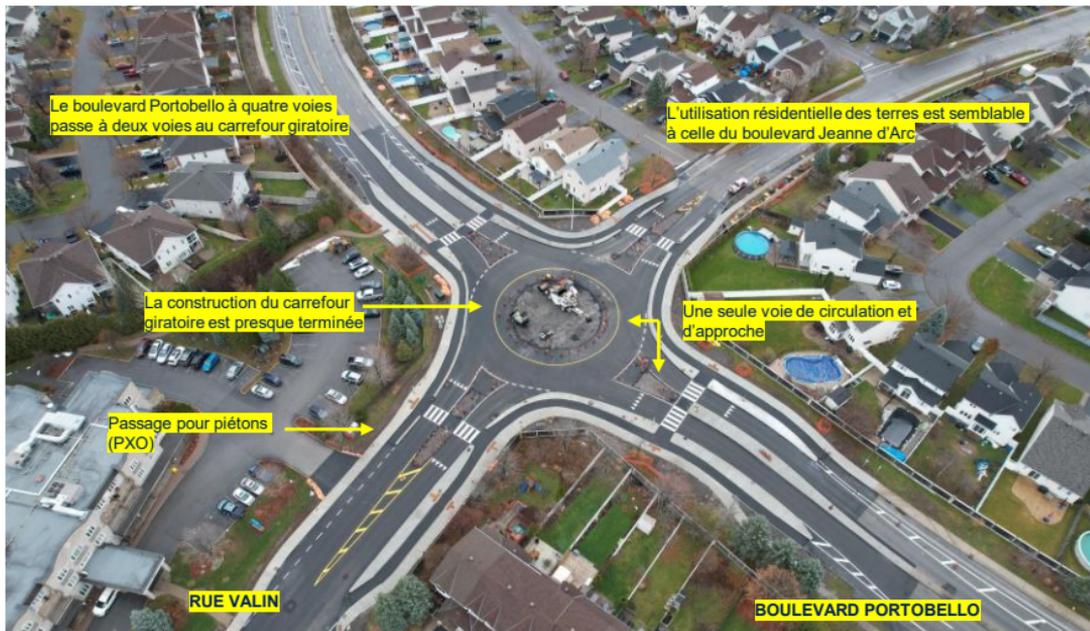
Pourquoi un carrefour giratoire à une seule voie? Suite

- **Collectivité environnante** : Un carrefour giratoire à une seule voie est conforme à l'utilisation du sol de la collectivité résidentielle environnante du boulevard Jeanne-d'Arc. Les carrefours giratoires à voies multiples sont généralement mis en place sur des artères à haute vitesse.
- **Capacité de circulation** : Une analyse a été réalisée sur la base des volumes de circulation prévus, en tenant compte du développement futur et de la croissance démographique prévue dans la région de Covent Glen-Orléans Woods. L'analyse indique qu'un carrefour giratoire à une seule voie assurera tous les volumes de circulation.
- **Bilan en matière de sécurité** : Les carrefours giratoires à une seule voie présentent un bilan en matière de sécurité plus solide que les carrefours giratoires à voies multiples.

La décision d'aller de l'avant avec la conception d'un carrefour giratoire à une seule voie a été examinée par plusieurs directions générales de la Ville d'Ottawa, un ingénieur-conseil et a été validée par une vérification indépendante de la sécurité routière.



Exemple de carrefour giratoire à voie unique à la hauteur du boulevard Portobello et de la rue Valin

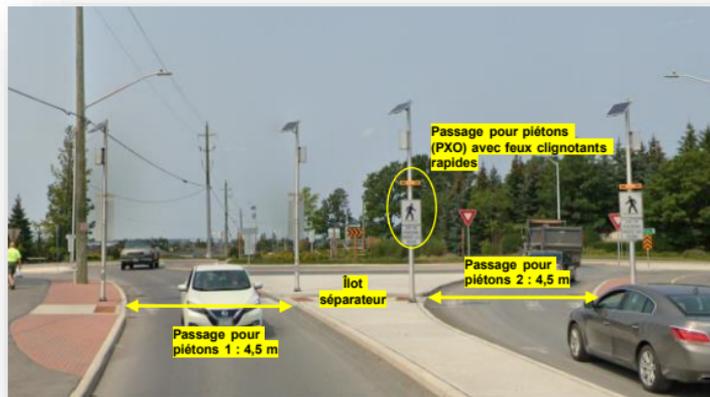


Caractéristiques du carrefour giratoire pour les piétons et les cyclistes

Passages pour piétons (PXO) : À toutes les branches du carrefour giratoire, des PXO sont équipés de feux à clignotement rapide permettant aux piétons de traverser la route, les véhicules cédant le passage aux piétons jusqu'à ce qu'ils aient fini de traverser.

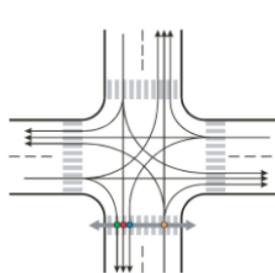
En règle générale, les carrefours giratoires permettent aux piétons de traverser facilement et en toute sécurité au moyen de :

- **Traverse en deux étapes :** Des îlots séparateurs permettent aux piétons de traverser la route une voie à la fois en se réfugiant dans le terre-plein central.
- **Passage à sens unique :** Les piétons ont besoin de faire attention aux véhicules qui arrivent d'une seule direction à la fois lorsqu'ils traversent, au lieu des deux directions et des véhicules qui tournent dans une intersection traditionnelle.
- **Distance de traverse plus courte :** La longueur actuelle du passage pour piétons sur le boulevard Jeanne-d'Arc est de 24 mètres. La longueur du passage pour piétons au carrefour giratoire sera d'environ 4,5 mètres par voie, pour une distance totale de traverse de 9 mètres.

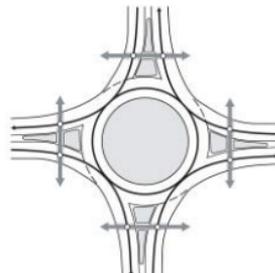


Caractéristiques du carrefour giratoire pour les piétons et les cyclistes (suite)

Conflits réduits entre les piétons et les véhicules (PXO) : Les carrefours giratoires réduisent grandement le nombre de conflits entre les véhicules et les piétons par rapport à un carrefour à feu.



- Conflit de virage à droite au feu vert
- Conflit de non-respect des feux rouges
- Conflit de virage à gauche au feu vert
- Conflit de non-respect des feux rouges ou de virage à droite au feu rouge



- Conflit avec les véhicules qui entrent et sortent du carrefour giratoire

Aménagements pour cyclistes : Rampes d'accès pour cyclistes sur le boul. Jeanne-d'Arc, transition des cyclistes à partir de la route vers les sentiers polyvalents avant le carrefour giratoire. Cette caractéristique de conception permet aux cyclistes d'éviter le carrefour giratoire s'ils le désirent. Une vitesse réduite des véhicules permet aussi aux cyclistes plus confiants de pédaler dans le carrefour giratoire s'ils le désirent.



Gestion du trafic pendant la construction

Les répercussions sur la circulation seront étroitement coordonnées avec les travaux de l'Étape 2 au pont Jeanne-d'Arc.

Les conditions de circulation suivantes seront observées pendant les travaux de construction du carrefour giratoire :

Boulevard Jeanne-d'Arc : Maintenir un minimum d'une voie dans chaque direction en tout temps.

Promenade Fortune et promenade Vineyard : Maintenir une voie dans chaque direction pendant les heures de pointe en semaine (de 7 h à 9 h et de 15 h à 18 h). En dehors des heures de pointe la semaine et la fin de semaine, réduction à une voie avec une aide de la police si cela est permis. Une fermeture de route de chaque route (promenade Fortune et promenade Vineyard) est autorisée au cours de la fin de semaine.

École catholique Convent Glen : L'équipe de projet continuera de collaborer avec le personnel scolaire pour s'assurer que la sécurité des enfants demeure une priorité tout au long de ce projet et que les incidences sur l'école soient réduites au minimum.



Gestion de la circulation pendant la construction du carrefour giratoire sur le boulevard Brian Coburn et la promenade Jerome Jodoin.



Impacts des travaux de construction

L'accès des piétons, des cyclistes, des propriétaires et des véhicules de transport en commun sera maintenu pendant toute la durée des travaux.

Les arrêts d'autobus d'OC Transpo seront maintenus pendant les travaux. Durant la fermeture de la fin de semaine de la promenade Fortune et de la promenade Vineyard, un arrêt d'autobus temporaire sera requis. De plus amples détails seront fournis avant les dates de fermeture des routes.

La Ville d'Ottawa accorde une grande importance à l'accessibilité. C'est pourquoi elle met tout en œuvre pour faciliter l'accès aux zones de construction et aux secteurs avoisinants. Si vous avez des besoins particuliers en raison d'un handicap, veuillez communiquer avec l'équipe de projet dont les coordonnées se trouvent ci-dessous.

Les travaux généreront du bruit. Le *Règlement sur le bruit* de la Ville d'Ottawa (n° 2017-255) autorise les activités de construction entre 7 h et 22 h les jours de semaine. Le samedi, les travaux sont autorisés entre 7 h et 22 h, tandis que le dimanche, les jours fériés et les jours de fête, ils le sont entre 9 h et 22 h.



Merci!

Nous vous remercions de votre participation. Nous vous invitons à nous transmettre vos commentaires par courriel ou par téléphone au gestionnaire de projet de la Ville aux coordonnées ci-dessous.

Tous les renseignements et les commentaires reçus seront conservés dans nos dossiers aux fins de consultation pendant les études techniques et pourront être intégrés à la documentation technique. À l'exception des renseignements personnels, tous les commentaires reçus feront partie du domaine public.

Pour toute question relative aux travaux :

Gestionnaire de projet de la Ville

Kyle Delaney

Gestionnaire de projet

Services d'infrastructure et d'eau

Tel.: 613-580-2424 ext 26856

Courriel : kyle.delaney@ottawa.ca

Pour toute question relative à OC Transpo :

OC Transpo – Planification du service

Daniel Richardson

Gestionnaire de programme, Planification opérationnelle

Courriel : Daniel.Richardson1@ottawa.ca

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande, à l'adresse

www.ottawa.ca/formataccessible.

